

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12884

Société : RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : LABRIM

SOFIAN

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 66 91 56 75

Total des frais engagés : 221,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Ghita Boushy
Médecin Généraliste
Lot Ennasif Blok 21N° 101, Etg 1
Quartier Salé, Nouaceur, Casablanca

Date de consultation : 21 JUIL 2022

Nom et prénom du malade : Sofian Labrim Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Toxi-infection aiguë

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 21/07/22

Signature de l'adhérent(e) :

Sofian



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/07/2022		1	125 dh	Dr. Ghita Bousri Médecin Généraliste Lot Ennasr Blok 21N° 104, Etg 1 Quartier Sidi, Nouaceur, Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>DR. Bousri</i> INPE : 092074400	21/07/2022	96,30

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				</td



Ancien interne à l'hôpital Moulay Youssef de Casablanca

Diplôme universitaire de gynécologie
infertilité du couple et suivi de grossesse de la faculté de médecine de Bordeaux, France
Echographie - Electrocardiogramme
Diabète - Hypertension

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى مولاي يوسف
الدار البيضاء
دبلوم جامعي في أمراض النساء
عمق التوجيه وتنبيه المعلم
من كلية الطب ببوردو، فرنسا
الشخص بالصدى - تحفيظ القلب
مرض السكري - ارتفاع ضغط الدم

Ordonnance

Casablanca le : 21 JUIL 2022 الدار البيضاء في :

Mr Sofian Labium

38,0°

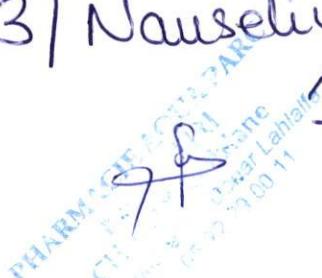
1/ Co-ATPM fort sp°
58,30 1cp x 2/5 pdt 07jrs.



2/ Megasfon 160 mg eff
96,30 1cp x 3/5 pdt 07jrs.



3/ Nauselium ep :
1cp x 3/5 pdt 07jrs.
(15 min avt le repas)



Dr. Ghita Bousry

Médecin Généraliste

Lot Ennasr 164, Etage 1

Ouled Salah, Nouacer, Casablanca

جنة النصر، بلوك 21، رقم 164 الطابق 1، أولاد صالح، نواصر، الدار البيضاء (فوق صيدلية النور فيكتوريا)

Lotissement Ennasr, bloc 21 numéro 164, 1er étage-Ouled Salah, Nouacer, Casablanca (Au dessus de pharmacie Nour Victoria)

CO-TRIM® FORT

20 comprimés

PPV 38DH00

EXP 12/2025
LOT 10020 2

LOT : 8118
UT. AV : 04-24
P.P.V : 58 DH 30